

Plan directeur du quartier Vanier



PLAN D'ACTION



Au cours de l'exercice de l'élaboration du plan de quartier de Vanier, les responsables et la population ont identifié des problématiques concernant le cadre de vie, le milieu de vie et le niveau de vie du quartier. Dans le plan d'action, ces problématiques sont regroupées selon des thèmes qui illustrent les orientations et les objectifs poursuivis par les actions.

Le but du plan d'action est de proposer des solutions à ces problématiques identifiées et de les traduire en actions.

Vous trouverez dans le texte qui suit un résumé des **thèmes et des actions** proposés.

Thème : améliorer la sécurité dans les déplacements

- Élaborer une proposition d'aménagement du boulevard Wilfrid-Hamel
- Élaborer une proposition d'aménagement du boulevard Pierre-Bertrand
- Élaborer une proposition d'aménagement de la rue Soumande

Thème : favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

- Aménagement de l'emprise de l'aqueduc à des fins récréatives
- Élaborer une proposition d'aménagement pour désenclaver l'espace du bassin de rétention situé derrière le IGA du boulevard Wilfrid-Hamel
- Sécuriser, pour les piétons, et rendre plus confortable la traversée du boulevard Laurentien à la hauteur du boulevard Wilfrid-Hamel et de la rue Soumande
- Recommandation d'aménager un réseau cyclable interne au quartier dans le plan directeur de la Ville
- Recommandation de relier le réseau cyclable interne aux réseaux municipaux existants dans le plan directeur de la Ville

- Recommandations au RTC
- Améliorer la desserte du quartier
- Améliorer la fréquence des dessertes
- Améliorer le confort des usagers

Thème : aménager les espaces verts et places publiques

- Bonifier l'aménagement de l'ensemble des parcs existants par l'ajout de plantations et de mobiliers urbains
- Aménager un sentier glacé à l'aréna Patrik Poulin
- Programme de plantations sur rue dans le quadrilatère Chabot-Wilfrid-Hamel entre la rue Soumande et le boulevard Pierre Bertrand
- Élaborer une proposition d'aménagement du lieu de centralité
- Mise en valeur du secteur riverain du site de Jésus-Ouvrier
- Acquisition de la rive par la Ville
- Aménager un sentier pédestre et réaliser des plantations dans l'emprise du corridor l'Hydro-Québec entre le boulevard Pierre-Bertrand et la rue Soumande
- Recommandations à Hydro-Québec pour embellir leur propriété foncière par des aménagements paysagers
- Programme de plantation dans le parc industriel Cardinal

Thème : offrir de l'habitation de qualité à prix abordable

- Favoriser la diversification de l'offre en logement pour le bénéfice des citoyens
- Favoriser l'usage résidentiel sur les quelques terrains vacants disponibles : Site de Jésus-Ouvrier et du Christ-Roi
- Favoriser la reconversion de bâtiments pour accueillir des usages résidentiels
- Favoriser l'implantation de coopératives d'habitation
- Informer la population sur les programmes municipaux en matière de subventions destinées à la rénovation résidentielle
- Préparer un guide de rénovation qui mettrait en valeur les caractéristiques architecturales des bâtiments

Thème : définir la vocation des zones commerciales

- Produire une étude définissant les vocations des zones commerciales.
- Secteur 1 rue Soumande
- Secteur 2 : Boulevard Wilfrid-Hamel
- Secteur 3 : Boulevard Pierre-Bertrand
- Secteur 4 : Boulevard Père-Lelièvre

Thème : créer une zone vouée à la vie artistique

- Élaborer une proposition d'aménagement pour le secteur de La Chapelle (zone vouée à la vie artistique)

Thème : développer le secteur de l'emploi

Ce thème sera sous la responsabilité du CLD de Québec. Les priorités identifiées seront intégrées au « PLASA ».

- Informer la population sur les programmes d'aide financière et sur les ressources disponibles pour partir en affaire
- Favoriser l'implantation de programmes « Jeunes Entreprises » dans les écoles secondaires
- Soutenir les « projets-jeunesse » de nature entrepreneuriale
- Inventorier les emplois disponibles dans le quartier

Thème : mise en oeuvre

- Diffuser le plan d'arrondissement en matière de sécurité civile
- Révision du règlement de zonage

Le plan d'action qui suit est composé de deux parties. La première intitulée « fiche synthèse des actions proposées » énumère les actions sous leur thème respectif et précise les responsables, l'échéancier, la source de financement et estime le budget nécessaire à la réalisation de l'action. La seconde partie décrit la réalisation de chacune des actions.

Les propositions d'intervention retenues au plan d'action respectent les mandats et les champs d'intervention de la Ville et des partenaires impliqués dans la réalisation des actions.

Plan de quartier de Vanier

Fiche synthèse des actions proposées

La fiche synthèse des actions proposées présente le plan d'action sous forme de tableau et précise, pour chacune des actions, les responsables, la référence, les priorités, l'échéancier, les sources de financement et le budget estimé pour la réalisation de l'action.

Dans la fiche synthèse, les actions sont regroupées selon sept différentes thématiques. Ces thématiques traduisent les objectifs poursuivis par les actions proposées. Ces thématiques sont :

- Améliorer la sécurité dans les déplacements;
- Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture;
- Aménager les espaces verts et places publiques;
- Offrir de l'habitation de qualité, à prix abordable;
- Définir les vocations des zones commerciales;
- Créer une zone vouée à la culture ;
- Développer le secteur de l'emploi.¹

¹ Ce thème est sous la responsabilité du CLD

Plan de quartier de Vanier

Thème : Améliorer la sécurité dans les déplacements

	Action	Responsable/Collaborateur	Référence	Priorité	Échéancier	Source de financement	Budget estimé (\$)
1	Élaborer une proposition d'aménagement du boulevard Wilfrid-Hamel	SAT Arrondissement	Plan de quartier	Quartier	2008	Plan de quartier	+/- 30 000
2	Étude de consolidation et de mise en valeur de l'axe Pierre-Bertrand	SAT Arrondissement	PDAD	Ville	2008-2009	PTI SAT	+/- 40 000
3	Élaborer une proposition d'aménagement de la rue Soumande	Arrondissement Développement économique Division design, architecture et patrimoine	Plan de quartier	Quartier	2009	Plan de quartier	+/- 20 000

	Action	Responsable/Collaborateur	Référence	Priorité	Échéancier	Source de financement	Budget estimé (\$)
4	Aménagement de l'emprise de l'aqueduc à des fins récréatives	Service de l'environnement	Plan de quartier	Quartier	2008-2009	Plan de quartier	Plantation : 50 000 Sentier : 50 000
5	Élaborer une proposition d'aménagement pour désenclaver l'espace du bassin de rétention situé derrière le IGA du boulevard Wilfrid-Hamel	SAT Arrondissement	Plan de quartier	Arrondissement	2008	Plan de quartier PTI	
6	Sécuriser, pour les piétons, et rendre plus confortable la traversée du boulevard Laurentien à la hauteur du boulevard Wilfrid-Hamel et de la rue Soumande	ministère des Transports du Québec	Plan de quartier	Quartier	2008-2009	MTQ	
7	Recommander d'inclure un réseau cyclable interne au quartier dans le plan directeur de la Ville	Division des transports	Plan de quartier	Quartier	2007		
8	Recommander de relier le réseau cyclable interne aux réseaux municipaux existants dans le plan directeur de la Ville	Division des transports	Plan de quartier	Arrondissement	2007		

Plan de quartier de Vanier : Fiche synthèse des actions proposées

Thème : Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

9	Recommander au RTC d'améliorer la desserte du quartier, la fréquence des dessertes et le confort des usagers	RTC	Arrondissement et conseil de quartier	Arrondissement et Quartier	2007	RTC	
---	--	-----	---------------------------------------	----------------------------	------	-----	--

	Action	Responsable/Collaborateur	Référence	Priorité	Échéancier	Source de financement	Budget estimé (\$)
10A	Bonifier l'aménagement de l'ensemble des parcs existants par l'ajout de plantations et de mobiliers urbains	Division de la culture, loisir et vie communautaire	Plan de quartier	Quartier	2008-2009	Plan de quartier PTI	+/-100 000
10B	Réaménager le parc à l'aréna Patrik-Poulin et y prévoir un sentier glacé	Division de la culture, loisir et vie communautaire		Arrondissement	2008	PTI Les fêtes du 400 ^e	+/-200 000
11	Programme de plantations sur rue dans le quadrilatère Chabot-Wilfrid-Hamel entre la rue Soumande et le boulevard Pierre Bertrand Programme passage au vert	Service de l'environnement	Plan de quartier	Quartier	Programme passage au vert 2008-2013	PTI	
12	Élaborer une proposition d'aménagement du lieu de centralité	Division de la gestion du territoire Division design, architecture et patrimoine	Quartier	Arrondissement	2008	Plan de quartier	15 000
13	Mise en valeur du secteur riverain du site de Jésus-Ouvrier Acquisition de la rive par la Ville	Division de la gestion du territoire	Plan de quartier	Arrondissement	2007 : acquisition 2008 : mise en valeur	Fonds parcs et espaces verts Arrondissement PTI pour mise en valeur	Mise en valeur : 100 000

14A	Aménager un sentier pédestre et réaliser des plantations dans l'emprise du corridor l'Hydro-Québec entre le boulevard Pierre-Bertrand et la rue Soumande	Service de l'environnement	Plan de quartier	Quartier	2009	PTI Hydro-Québec	À évaluer
14B	Recommandations à Hydro-Québec visant à embellir leurs immeubles par des aménagements paysagers	Division de la gestion du territoire	Plan de quartier		2007	Hydro-Québec	
15	Programme de plantation dans le parc industriel Cardinal Rue Godin	Service de l'environnement	Plan de quartier	Quartier	2008-2009	PTI	

	Actions	Responsable/Collaborateur	Référence	Priorité	Échéancier	Source de financement	Budget estimé (\$)
16	<p>Favoriser la diversification de l'offre en logement pour le bénéfice des citoyens</p> <p>Favoriser l'usage résidentiel sur les quelques terrains vacants disponibles : Site de Jésus-Ouvrier et du Christ-Roi</p> <p>Favoriser la reconversion d'immeubles pour accueillir des usages résidentiels</p> <p>Favoriser l'implantation de coopératives d'habitation</p>	<p>Division de la gestion du territoire</p> <p>Service du développement économique</p> <p>Office municipale d'habitation</p> <p>GRT Action-Habitation</p>	Plan de quartier	<p>Ville</p> <p>Arrondissement</p> <p>Quartier</p>	2008-2009		
17	<p>Informar la population sur les programmes municipaux en matière de subventions destinées à la rénovation résidentielle</p>	<p>Service du développement économique</p> <p>Service du soutien administratif</p> <p>Communication</p>	Plan de quartier	Quartier	2007	Plan de quartier	2000
18	<p>Préparer un guide de rénovation qui mettrait en valeur les caractéristiques architecturales des bâtiments</p>	<p>Division de la gestion du territoire</p> <p>Division design, architecture</p>	Plan de quartier	Quartier	2008	<p>Plan de quartier</p> <p>Budget arrondissement</p>	10 000

Plan de quartier de Vanier : Fiche synthèse des actions proposées

Thème : Offrir de l'habitation de qualité à prix abordable

		et patrimoine					
--	--	---------------	--	--	--	--	--

Plan de quartier de Vanier : Fiche synthèse des actions proposées

Thème : Définir les vocations des zones commerciales

	Actions	Responsable/Collaborateur	Référence	Priorité	Échéancier	Source de financement	Budget estimé (\$)
19	Produire une étude définissant les vocations des zones commerciales. Secteur 1 : rue Soumande Secteur 2 : boulevard Wilfrid-Hamel Secteur 3 : boulevard Pierre-Bertrand Secteur 4 : boulevard Père-Lelièvre	Service du développement économique En collaboration avec le CLD Division design, architecture et patrimoine	Plan de quartier	Ville et arrondissement	2008-2009	Budget ville	

Plan de quartier de Vanier :.Fiche synthèse des actions proposées

Thème : Créer une zone vouée à la vie artistique

	Actions	Responsable/Collaborateur	Référence	Priorité	Échéancier	Source de financement	Budget estimé (\$)
20	Élaborer une proposition d'aménagement pour le secteur de La Chapelle	Division de la culture, loisir et vie communautaire	Plan de quartier	Arrondissement	2008-2009	Budget arrondissement	En cours

Développer le secteur de l'emploi

La réalisation des actions suggérées sous ce thème sont de la responsabilité du CLD. Celui-ci inclut les priorités identifiées au plan de quartier dans le « PLASA » prévu pour le quartier de Vanier.

Les priorités identifiées au plan de quartier sont :

- Informer la population sur les programmes d'aide financière et sur les ressources disponibles pour partir en affaire
- Favoriser l'implantation de programmes «Jeunes Entreprises» dans les écoles secondaires
- Soutenir les « projets-jeunesse » de nature entrepreneuriale
- Inventorier les emplois disponibles dans le quartier

Le CLD pourra s'associer avec des organismes comme « la Fondation Jeunes Entreprises du Québec métropolitain », la CDEC, ou le centre local d'emploi pour la réalisation des actions.

Plan de quartier de Vanier : Fiche synthèse des actions proposées

Thème : Développer le secteur de l'emploi

	Actions	Responsable/Collaborateur	Référence	Priorité	Échéancier	Source de financement	Budget estimé (\$)
21	Diffuser le plan d'arrondissement en matière de sécurité civile	Bureau de la Sécurité civile Service des communications	Gouvernement du Québec	Ville	2008	Budget ville	
22	Révision du règlement de zonage Mise en œuvre du plan de quartier	Division de la gestion du territoire	Plan de quartier		En cours	Budget arrondissement	

Fiches des projets

Les projets priorités par le conseil de quartier

Réaménagement du boulevard Pierre-Bertrand

Sécuriser la rue Soumande

Relier le quartier aux réseaux pédestres et cyclables existants

Aménagement sur le boulevard Wilfrid-Hamel

Transport en commun

Espaces verts et places publiques

Déplacements internes au quartier

Zones commerciales et commerces de proximité

Culture

Habitation

Emploi

Vie communautaire

Élaborer une proposition d'aménagement du boulevard Wilfrid-Hamel

Orientations et objectifs poursuivis

C.4 Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes dans le quartier

- C.4.1 Assurer un accès sécuritaire aux piétons et aux cyclistes aux commerces de proximité
- C.4.2 Assurer un accès sécuritaire aux piétons et aux cyclistes aux pôles d'emploi
- C.4.3 Assurer la sécurité des jeunes aux abords des écoles

C.6 Diversifier les modes de déplacement dans le quartier

- C.6.1 Améliorer les réseaux piétonnier et cyclable du quartier

C.7 Améliorer les liens entre le quartier et les quartiers adjacents

- C.7.1 Développer de nouveaux liens entre le secteur résidentiel de Vanier et les quartiers adjacents
- C.7.2 Favoriser la venue d'usagers externes du quartier

C.10 Améliorer le réseau d'éclairage public

- C.10.1 Uniformiser le réseau d'éclairage public et l'adapter à l'échelle piétonne sur certains types de voies

Détail de l'action proposée

Élaborer une proposition d'aménagement du boulevard Wilfrid-Hamel

Le secteur du boulevard Wilfrid-Hamel, situé dans le quartier de Vanier, s'étend entre le boulevard Laurentien et le site de Jésus-Ouvrier. Ancienne limite territoriale de «Ville de Vanier» le boulevard Wilfrid-Hamel sépare le quartier de la zone récréative de la rivière Saint-Charles. Ce boulevard dessert des zones commerciales, résidentielles et institutionnelles et est emprunté par les résidents du quartier et par des usagers en transit. La présence de nombreux stationnements en front de rue, de lignes électriques, de terrains vacants, de panneaux d'affichage donnent à ce boulevard un caractère de voie rapide qui ne favorise pas, chez le piéton, un sentiment de sécurité. Cet état de fait ne concourt pas à intégrer ce milieu à son environnement.

Plan de quartier de Vanier : Améliorer la sécurité dans les déplacements

Fiche « Action 1 » : Élaborer une proposition d'aménagement du boulevard Wilfrid-Hamel

Ce boulevard est une artère importante dans la ville de Québec et doit continuer à jouer ce rôle. Nous proposons de réaménager ce boulevard tout en n'affectant pas son emprise. Nous proposons d'améliorer l'aspect visuel par des plantations, par une révision des normes de zonage pour favoriser l'implantation de nouveaux bâtiments en bordure du rue, par le remplacement des lampadaires et par l'enfouissement des fils et d'identifier les traverses piétonnières par un marquage au sol pour ainsi créer de l'intérêt pour le piéton qui s'y déplace.

Afin de concrétiser le concept que nous proposons, le Service de l'aménagement du territoire et la Division du design, de l'architecture et du patrimoine ont élaboré un première proposition d'aménagement et ont pris en considération les critères suivants :

- Assurer la sécurité des personnes dans leurs déplacements;
- Assurer un accès sécuritaire aux secteurs commerciaux, à la zone scolaire, au point de service du CLSC et à la rivière;
- Unir le quartier au secteur récréatif de la rivière Saint-Charles;
- Améliorer l'aspect visuel du boulevard et mieux l'intégrer au quartier;
- Permettre de porter une attention particulière sur la vocation future des zones commerciales adjacentes au boulevard et proposer des aménagements ou une requalification des usages;
- Rendre le boulevard plus convivial pour les piétons et pour les usagers du transport en commun
- Enfouir les fils électriques;
- Remplacer les lampadaires;
- Ne pas modifier l'emprise du boulevard;
- Prévoir des abris-bus;

Selon le concept présenté, le secteur a été divisé en trois zones : la première, à l'est, comprend l'intersection du boulevard Laurentien avec le boulevard Wilfrid-Hamel et les secteurs de Place Fleur-de-Lys et du centre François Charon. L'aménagement de ce secteur se caractérise par une plantation d'une double rangée d'arbres, par l'implantation de nouveaux bâtiments en front de rue, par l'aménagement d'un nouvel accès sur le boulevard en provenance du boulevard Laurentien et par le marquage au sol des traverses piétonnières. Ces aménagements créent un effet de «porte d'entrée» au quartier.

Plan de quartier de Vanier : Améliorer la sécurité dans les déplacements

Fiche « Action 1 » : Élaborer une proposition d'aménagement du boulevard Wilfrid-Hamel

La deuxième zone comprend le secteur entre Fleur-de-Lys et le boulevard Pierre-Bertrand. L'aménagement de ce secteur vise à rendre l'aspect visuel plus attrayant pour les piétons et propose une plantation d'arbres en ligne, un marquage au sol des traverses piétonnières, une révision des normes d'implantation des bâtiments afin de favoriser l'implantation des nouveaux bâtiments en bordure de rue de façon à éviter l'aménagement des stationnements en façade. Une attention particulière sera portée à l'intersection Wilfrid-Hamel/Marie-de-l'Incarnation/Plante afin de la sécuriser pour les piétons.

La troisième zone comprend la partie du boulevard Wilfrid-Hamel située entre le boulevard Pierre-Bertrand et la limite ouest du quartier. Ce secteur est stratégique pour le développement du quartier puisqu'il est le lien entre les quartiers de Vanier et de Duberger en passant par le boulevard Père-Lelièvre, et est un lien potentiel entre le quartier et le secteur récréatif de la rivière Saint-Charles.

Étude de consolidation et de mise en valeur de l'axe Pierre-Bertrand

Orientations et objectifs poursuivis

C.4 Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes dans le quartier

- C.4.1 Assurer un accès sécuritaire aux piétons et aux cyclistes aux commerces de proximité
- C.4.2 Assurer un accès sécuritaire aux piétons et aux cyclistes aux pôles d'emploi

C.6 Diversifier les modes de déplacement dans le quartier

- C.6.1 Améliorer les réseaux piétonnier et cyclable du quartier

C.7 Améliorer les liens entre le quartier et les quartiers adjacents

- C.7.1 Développer de nouveaux liens entre le secteur résidentiel de Vanier et les quartiers adjacents
- C.7.2 Favoriser la venue d'usagers externes du quartier

C.11 Participer à la résolution du problème de congestion du boul. Félix-Leclerc à la hauteur du boul. Pierre-Bertrand

- C.11.1 Minimiser les impacts sur le milieu de vie existant
- C.11.2 Préserver l'emprise de l'Hydro-Québec en espace vert

C.14 Rendre les boulevards Pierre-Bertrand, Wilfrid-Hamel et Père-Lelièvre plus conviviaux pour les piétons, les personnes handicapées et les cyclistes

- C.14.1 Prévoir des modes de déplacement alternatifs sur ces boulevards
- C.14.2 Revoir l'aménagement et les règles d'urbanisme applicables à ces secteurs

Détail de l'action proposée

Élaborer une proposition d'aménagement du boulevard Pierre-Bertrand

Ce plan d'aménagement du boulevard Pierre-Bertrand présentera le boulevard par tronçon. Chacun de ces tronçons sera analysé selon leurs caractéristiques propres et le traitement proposé répondra aux critères suivants :

- Diversifier les modes de déplacements;
- Sécuriser les accès aux pôles d'emploi que sont les zones commerciales et industrielles adjacentes;
- Sécuriser l'accès aux zones résidentielles;
- Rendre le boulevard plus convivial pour les piétons et les cyclistes, pour les personnes à mobilité réduite et pour les usagers du transport en commun;
- Revoir les règles en matière de zonage de manière à atténuer l'aspect visuel des stationnements qui bordent le boulevard et de façon à donner un interface intéressant pour les zones résidentielles adjacentes;

Ce réaménagement est déjà prévu au PDAD dont voici un extrait :

5.2.10 L'axe Pierre-Bertrand

Compris entre les boulevards Wilfrid-Hamel et Saint-Joseph, le boulevard Pierre-Bertrand met en évidence de multiples enjeux d'aménagement en fonction des milieux traversés. En effet, ce corridor urbain se subdivise en cinq tronçons présentant des caractéristiques et des problématiques distinctes. Ces tronçons sont délimités comme suit :

Du boulevard Wilfrid-Hamel à l'emprise ferroviaire du Canadien National (CN)

On retrouve à cet endroit des commerces et des services de proximité, incluant le Bureau de l'arrondissement des Rivières, côtoyant une fonction résidentielle très présente. Cet axe mixte, qui dessert les milieux résidentiels compris dans la plus vieille portion du quartier Vanier, requiert des efforts de consolidation et de mise en valeur.

De l'emprise ferroviaire du CN à l'emprise de transport d'énergie

Bordé par le parc industriel Cardinal du côté ouest et par les arrières cours de résidences du côté est, ce tronçon présente des problèmes liés à la compatibilité des fonctions, à l'interface déficiente entre les propriétés résidentielles et l'emprise du boulevard, au faible encadrement bâti ainsi qu'à la qualité des aménagements et du paysage urbain. En l'absence d'aménagements appropriés, ce tronçon n'est ni sécuritaire, ni convivial pour les piétons et cyclistes.

De l'emprise de transport d'énergie à l'autoroute Félix-Leclerc

Essentiellement bordé par des commerces de destination, ce secteur requiert des efforts de consolidation et de mise en valeur. L'aménagement urbain et le couvert végétal doivent faire l'objet d'améliorations significatives. Les conditions des piétons et des cyclistes doivent là aussi être améliorées. Sur les propriétés privées, les aires pavées occupent une place prépondérante, l'implantation des immeubles ne contribue pas à un encadrement bâti optimal et les aménagements paysagers sont insuffisants.

De l'autoroute Félix-Leclerc au boulevard Lebourgneuf

Ce tronçon recèle un potentiel de redéveloppement associé à la consolidation du centre majeur d'activités de Lebourgneuf. Tel qu'énoncé pour le secteur particulier de planification de Lebourgneuf, les terrains bordant l'axe Pierre-Bertrand – dont ceux du ministère des Transports du Québec (MTQ) – mériteraient un changement graduel de vocation afin de tirer profit du potentiel du secteur.

Du boulevard Lebourgneuf au boulevard Saint-Joseph

Cette portion du boulevard doit faire l'objet d'une réfection et d'un réaménagement complets. Plusieurs terrains sont encore vacants de part et d'autre de son emprise.

Considérant le flux de circulation important que supporte cet axe et le passage fréquent de camions en direction de la zone industrielle des Carrières, il importe de planifier avec précaution l'utilisation future de ces terrains.

En désignant l'axe Pierre-Bertrand comme secteur particulier de planification, la Ville vise l'atteinte de l'objectif suivant :

« Consolider, mettre en valeur et améliorer la convivialité de l'axe Pierre-Bertrand ».

En plus d'être une importante voie de circulation, le boulevard Pierre-Bertrand fait également partie des axes de consolidation identifiés à la carte 1 de la structure urbaine. Son emprise, jusqu'à tout dernièrement sous la juridiction du MTQ, a été récemment cédée à la Ville qui souhaite planifier sa restructuration et son réaménagement de manière globale.

Plan de quartier de Vanier : Améliorer la sécurité dans les déplacements

Fiche « Action 2 » : Étude de consolidation et de mise en valeur de l'axe Pierre-Bertrand

Piste d'action formulée au PDAD

· Réaliser un exercice de planification détaillée pour l'axe Pierre-Bertrand et ses milieux adjacents afin d'en assurer la consolidation, la mise en valeur et de le rendre plus convivial pour les usagers et les résidents du secteur.

Élaborer une proposition d'aménagement de la rue Soumande

Orientations et objectifs poursuivis

C.4 Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes dans le quartier

C.4.1 Assurer un accès sécuritaire aux piétons et aux cyclistes aux commerces de proximité

C.4.2 Assurer un accès sécuritaire aux piétons et aux cyclistes aux pôles d'emploi

C.6 Diversifier les modes de déplacement dans le quartier

C.6.1 Améliorer les réseaux piétonnier et cyclable du quartier

C.7 Améliorer les liens entre le quartier et les quartiers adjacents

C.7.1 Développer de nouveaux liens entre le secteur résidentiel de Vanier et les quartiers adjacents

C.7.2 Favoriser la venue d'usagers externes du quartier

Détail de l'action proposée

Élaborer une proposition d'aménagement de la rue Soumande

Cette rue dessert une zone commerciale très fréquentée par la population du quartier. Nous y retrouvons le secteur de « Fleur-de-Lys » ainsi que les «Halles». La rue Soumande relie le quartier de Vanier au quartier de Limoilou. Ce lien n'est pas sécuritaire ni convivial.

La proposition d'aménagement de la rue Soumande vise à rendre cette voie de circulation plus conviviale pour les piétons, les cyclistes et pour les personnes à mobilité réduite. Les commerces desservis par cette voie de communication répondent à un besoin local en biens et services ainsi qu'à une clientèle régionale. Des liens piétonniers et cyclables devraient relier ce secteur commercial aux zones résidentielles à proximité. Ce plan d'aménagement devra prévoir des solutions pour, en autres :

- Préparer un plan d'intervention pour la construction de trottoir et relier sécuritaire les zones résidentielles aux zones commerciales;
- Sécuriser les intersections pour les piétons et pour les cyclistes;

- Sécuriser le passage entre la SAQ et la pharmacie Uniprix en traversant la rue Beaucage;
- Revoir et sécuriser la circulation piétonnière à la hauteur du boulevard Laurentien;
- Prévoir une piste pour les cyclistes et rejoindre sécuritairement le quartier de Limoilou;
- Appliquer des mesures d'atténuation pour améliorer l'aspect visuel des stationnements.

Plan de quartier de Vanier : : Améliorer la sécurité dans les déplacements

Fiche « Action 3 » : Élaborer une proposition d'aménagement de la rue Soumande

Plan de quartier de Vanier : Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

Fiche « Action 4 » : Aménager l'emprise de l'aqueduc pour des fins récréatives

Aménager l'emprise de l'aqueduc pour des fins récréatives

Orientations et objectifs poursuivis

C.1 Assurer la protection des aires naturelles encore disponibles dans le quartier

C.1.2 Favoriser l'accès sécuritaire au secteur de la rivière Saint-Charles par des aménagements appropriés

C.1.3 Utiliser l'emprise de l'Hydro-Québec et celle de l'aqueduc municipale comme espaces verts

C.6 Diversifier les modes de déplacement dans le quartier

C.6.1 Améliorer les réseaux piétonnier et cyclable du quartier

Détail de l'action proposée

Élaborer une proposition d'aménagement de l'emprise de l'aqueduc

L'espace occupé par l'emprise de l'aqueduc municipal traverse en diagonal le secteur résidentiel situé au sud du quartier entre les boulevards Pierre-Bertrand et Wilfrid-Hamel. Nous proposons de favoriser le réaménagement cet espace en plantant des arbres et des arbustes en bordure de la limite de l'emprise et d'aménager une voie qui permettrait la circulation piétonne et cyclable.

Le Service de l'Environnement a déjà préparé une proposition de plantation dans l'emprise de l'aqueduc.

Plan de quartier de Vanier : Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

Fiche « Action 5 » : Élaborer une proposition d'aménagement pour désenclaver l'espace du bassin de rétention situé derrière le IGA du boulevard Wilfrid-Hamel

Élaborer une proposition d'aménagement afin de désenclaver l'espace du bassin de rétention situé derrière le IGA du boulevard Wilfrid-Hamel

Orientations et objectifs poursuivis

C.1 Assurer la protection des aires naturelles encore disponibles dans le quartier

C.1.2 Favoriser l'accès sécuritaire au secteur de la rivière Saint-Charles par des aménagements appropriés.

C.6 Diversifier les modes de déplacement dans le quartier

C.6.1 Améliorer les réseaux piétonnier et cyclable du quartier

C.7 Améliorer les liens entre le quartier et les quartiers adjacents

C.7.1 Développer de nouveaux liens entre le secteur résidentiel de Vanier et les quartiers adjacents

C.7.2 Favoriser la venue d'usagers externes du quartier

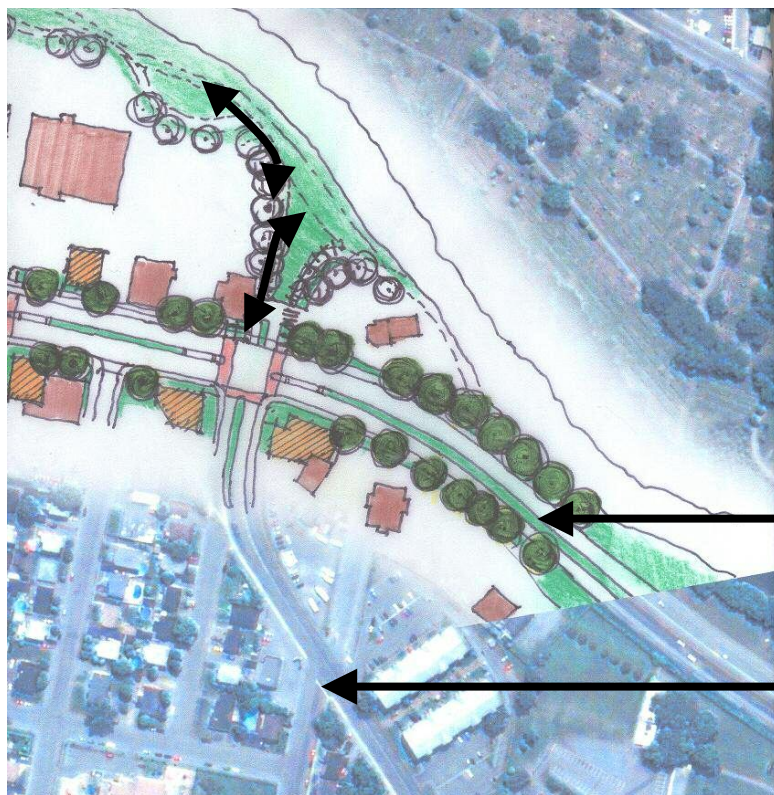
Détail de l'action proposée

Élaborer une proposition d'aménagement afin de désenclaver l'espace du bassin de rétention derrière le IGA du boulevard Wilfrid-Hamel

Cet espace est situé près de la rivière Saint-Charles (voir plan). Ce bassin de rétention est souterrain. L'espace situé au dessus sera aménagé en espace vert. Cet espace public peut être relié au boulevard Wilfrid-Hamel si des aménagements sont réalisés. Nous proposons d'aménager un accès public du boulevard Wilfrid-Hamel à la rivière en passant entre les commerces tel que présenté sur le plan joint. Cet aménagement prévoit des feux de circulation pour sécuriser l'accès à la rivière.

Plan de quartier de Vanier : Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

Fiche « Action 5 » : Élaborer une proposition d'aménagement pour désenclaver l'espace du bassin de rétention situé derrière le IGA du boulevard Wilfrid-Hamel



Boulevard Wilfrid-Hamel

Boulevard Père-Lelièvre

Réaliser une étude visant à sécuriser, pour les piétons et à rendre plus confortable la traversée du boulevard Laurentien à la hauteur du boulevard Wilfrid-Hamel et de la rue Soumande.

Orientations et objectifs poursuivis

C.4 Assurer la sécurité des piétons et des cyclistes dans le quartier

C.4.1 Assurer un accès sécuritaire aux piétons et aux cyclistes aux commerces de proximité

C.4.2 Assurer un accès sécuritaire aux piétons et aux cyclistes aux pôles d'emploi

C.7 Améliorer les liens entre le quartier et les quartiers adjacents

C.7.1 Développer de nouveaux liens entre le secteur résidentiel de Vanier et les quartiers adjacents

C.7.2 Favoriser la venue d'usagers externes du quartier

Détail de l'action proposée

Réaliser une étude visant à sécuriser, pour les piétons et à rendre plus confortable la traversée du boulevard Laurentien à la hauteur du boulevard Wilfrid-Hamel et rue Soumande.

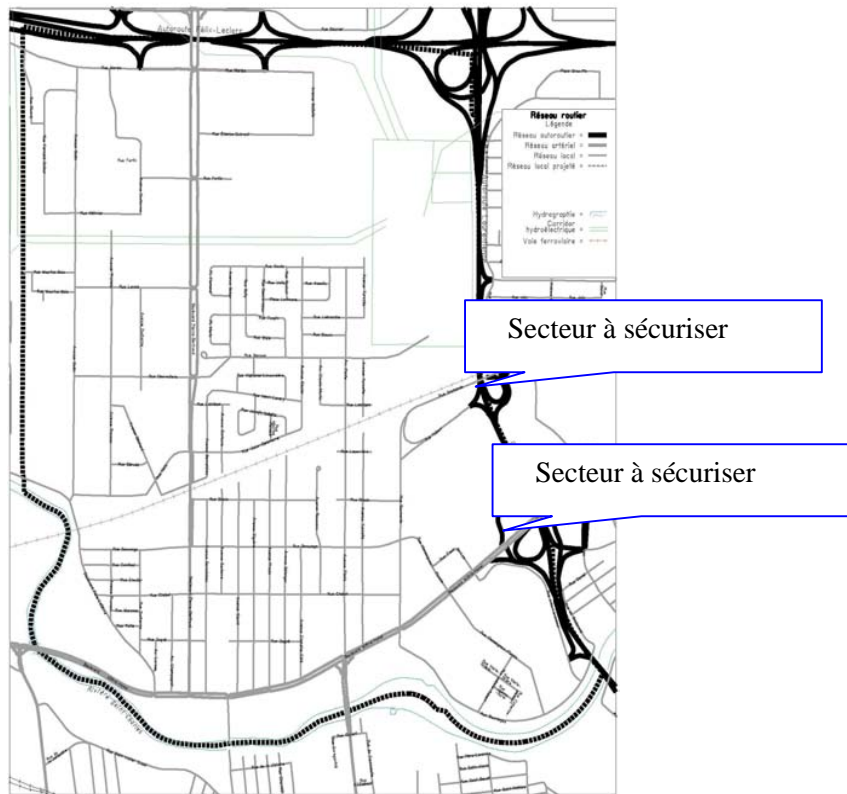
Étude du Ministère des transports du Québec.

Le PDAD propose le réaménagement du boulevard Laurentien en boulevard urbain à la hauteur du boulevard Wilfrid-Hamel vers le centre-ville. Les bretelles d'accès de l'autoroute disparaîtront si ce projet de réaménagement se réalise.

À défaut de voir réaliser le réaménagement du boulevard Laurentien en boulevard urbain, il y aurait lieu d'examiner des améliorations aux accès piétonniers afin d'en améliorer le confort et la sécurité.

Plan de quartier de Vanier : Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

Fiche « Action 6 » : Sécuriser, pour les piétons et rendre plus confortable la traversée du boulevard Laurentien à la hauteur du boulevard Wilfrid-Hamel et de la rue Soumande



Plan de quartier de Vanier : Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

Fiche « Action 7 » : Recommander d’inclure un réseau cyclable interne au quartier dans le plan directeur de la Ville

Recommander d’inclure un réseau cyclable interne au quartier dans le plan directeur de la Ville

Orientations et objectifs poursuivis

C.6 Diversifier les modes de déplacement dans le quartier

C.6.1 Améliorer les réseaux piétonnier et cyclable du quartier.

Détail de l’action proposée

Recommandation d’aménager un réseau cyclable interne au quartier

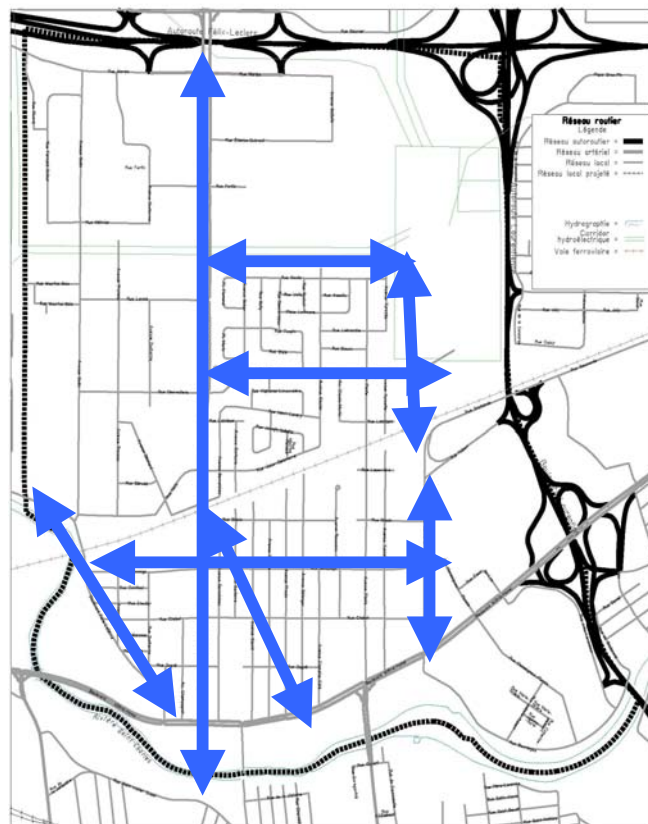
Nous recommandons que le plan directeur du réseau cyclable à l’étude à la division des transports prévoit l’aménagement d’un réseau cyclable interne au quartier de Vanier. Ce réseau interne devra desservir les boulevards Père-Lelièvre et Pierre-Bertrand et les rues Samson, Beaucage et Soumande. L’emprise de l’aqueduc aménagée desservira le secteur résidentiel sud et le reliera au secteur récréatif de la rivière Saint-Charles.

Nous suggérons de réserver l’emprise du corridor hydro-électrique situé entre le boulevard Pierre-Bertrand et La Chapelle, à des fins récréatives comme la marche, le vélo et à l’aménagement de jardins collectifs.

Voir plan suivant.

Plan de quartier de Vanier : Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

Fiche « Action 7 » : Recommander d’inclure un réseau cyclable interne au quartier dans le plan directeur de la Ville



Plan de quartier de Vanier : favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

Fiche « Action 8 » : Recommander de relier le réseau cyclable interne aux réseaux municipaux existants dans le plan directeur de la Ville

Recommander de relier le réseau cyclable interne aux réseaux municipaux existants dans le plan directeur de la Ville

Orientations et objectifs poursuivis

C.6 Diversifier les modes de déplacement dans le quartier

C.6.1 Améliorer les réseaux piétonnier et cyclable du quartier

Détail de l'action proposée

Recommandation de relier le réseau cyclable interne aux réseaux municipaux existants

Nous recommandons que le plan directeur du réseau cyclable à l'étude à la Division des transports prévoit de relier le réseau cyclable interne aux réseaux municipaux existants.

Les liens possibles et sécuritaires avec les quartiers voisins sont :

La rivière Saint-Charles

Les aménagements riverains de la rivière offrent la possibilité de circuler, à pied ou à vélo, vers les quartiers de Limoilou et de Saint-Sauveur. La piste cyclable se terminant au pont Scott, les cyclistes désireux de se rendre vers Duberger doivent emprunter la bande cyclable le long de Père-Lelièvre qui est hors normes.

Le boulevard Père-Lelièvre

La bande cyclable sur ce boulevard n'est pas sécuritaire pour les utilisateurs. Ce lien est pourtant essentiel dans le réseau cyclable municipal.

La rue Soumande

Cette voie de circulation dessert des commerces très fréquentés par la population du quartier. Le secteur « Bourdages » s'est beaucoup développé au cours des dernières années. Les résidents de ce secteur désirent fréquenter les « Halles » et « Place Fleur-de-Lys » en toute sécurité, à pied comme à vélo. La traversée du boulevard Wilfrid-Hamel devrait être plus conviviale. Les « Halles » desservent les zones résidentielles situées à l'ouest et, pour s'y rendre, les résidents empruntent les rues secondaires telles Chabot, Beaucage et Blouin. Souvent les trottoirs sur ces rues n'atteignent pas la rue Soumande.

Plan de quartier de Vanier : favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

Fiche « Action 8 » : Recommander de relier le réseau cyclable interne aux réseaux municipaux existants dans le plan directeur de la Ville

Le boulevard Pierre-Bertrand

Le design actuel de ce boulevard fait de lui une véritable barrière pour les piétons et pour les cycliste. Un réaménagement de ce boulevard est essentiel pour désenclaver le quartier vers le nord. Ainsi, il serait possible de rejoindre la bande cyclable sur le boulevard Lebourgneuf et le corridor des Cheminots.

L'emprise du corridor hydro-électrique

L'emprise du corridor hydroélectrique occupe une superficie de terrain importante dans le quartier. Elle traverse d'est en ouest le quartier et est très faiblement aménagée. Nous retrouvons aussi à l'est du quartier la poursuite de l'emprise en direction sud. Ces espaces libres pourraient être mis en valeur par des aménagements paysagers et pourraient servir pour des activités récréatives telles la marche, le vélo ou la réalisation de jardins collectifs. Ces aménagements relieraient sécuritairement les secteurs résidentiels aux zones commerciales du boulevard Pierre-Bertrand aux zones commerciales de Soumande et au Parc industriel Cardinal.

Si le ministère des Transports du Québec poursuit son projet de construction d'une voie rapide dans l'emprise du corridor hydroélectrique, nous proposons que cette voie soit aménagée en boulevard urbain jumelée de trottoir, piste cyclable et d'aménagements paysagers.

Recommander au RTC d'améliorer la desserte du quartier, la fréquence des dessertes et le confort des usagers

Orientations et objectifs poursuivis

C.6 Diversifier les modes de déplacement dans le quartier

M.4 Améliorer la desserte du transport en commun dans le quartier

M.4.1 Augmenter les fréquences, le soir et les fins de semaine, dans l'ensemble des secteurs desservis

M.4.2 Renforcer le réseau dans le quartier afin de pallier à la difficulté de déplacements des citoyens

M.5 Améliorer la qualité du service dans le quartier

M.5.1 Répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'usagers

M.5.2 Rendre le transport en commun plus attrayant en minimisant les inconvénients

Détail de l'action proposée

Les nombreuses consultations publiques faites dans le cadre de l'élaboration du plan de quartier ont permis d'identifier les améliorations à apporter au service du transport en commun dans le quartier. Également, un mémoire préparé par le conseil de quartier de Vanier fait état des mêmes recommandations et ont été adressées au RTC. Ces recommandations sont :

- Améliorer la desserte du quartier de Vanier

La principale recommandation consiste à améliorer la desserte du quartier. Une desserte efficace du quartier doit desservir les pôles attractifs qui desservent la population en biens et services. Nous recommandons d'inclure dans ces pôles le secteur ouest du boulevard Wilfrid-Hamel afin de desservir l'épicerie IGA et le point de service du CLSC. Il est recommandé également de mieux desservir le parc industriel Cardinal de façon à permettre aux usagers de descendre de l'autobus du côté ouest du boulevard Pierre-Bertrand. Nous recommandons également d'améliorer la desserte du secteur de la rue Bourdages.

- Améliorer les liens avec les autres quartiers

L'ajout du métrobus 812 sur le boulevard Wilfrid-Hamel améliorera les liens du quartier avec les autres quartiers. Le RTC étudie la possibilité d'augmenter les fréquences des circuits 82 et 85 afin d'améliorer le service dans le quartier.

- Mieux synchroniser les horaires des circuits sur notre territoire;

Plan de quartier de Vanier : Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

Fiche « Action 9 » : Recommander au RTC d'améliorer la desserte du quartier, la fréquence des dessertes et le confort des usagers

Bonifier l'aménagement des parcs existants par l'ajout de plantation et de mobilier urbain

Orientations et objectifs poursuivis

C.3 Améliorer la qualité des parcs existants

C.3.1 Ajuster l'offre récréative aux besoins des résidents avoisinants

C.3.2 Offrir un mobilier urbain sécuritaire et adapté

C.3.3 Assurer aux différents secteurs des espaces verts de qualité

Détail de l'action proposée

Réaménager le parc à l'aréna Patrik-Poulin et y prévoir un sentier glacé

Préparer un plan d'aménagement du parc adjacent à l'aréna et y prévoir la construction d'un sentier glacé agrémenté de plantations. Relocaliser les jeux d'enfants et clôturer l'espace. Prévoir lampadaires et mobilier.

Ce projet entraîne la relocalisation des conteneurs à recyclage.

On peut rechercher la collaboration de l'école secondaire en leur demandant d'aménager une partie du terrain derrière l'école dans le projet de sentier glacé.

Plan de quartier de Vanier : Aménager les espaces verts et places publiques

Fiche « Action 11 » : Programme de plantation dans le quadrilatère Chabot/Wilfrid-Hamel/Soumande/Pierre-Bertrand

Programme de plantation dans le quadrilatère Chabot/Wilfrid-Hamel/Soumande/Pierre-Bertrand

Cette zone est identifiée par le plan de quartier comme un secteur dépourvu d'arbres et de verdure. Nous proposons qu'un programme de plantation soit préparé par le Service de l'environnement de la ville. Des ententes doivent être signées entre les propriétaires des immeubles et la Ville .

Le programme municipal « Passage au vert » existe déjà à la Ville. Il faudra l'adapter à l'arrondissement des Rivières.

Élaborer une proposition d'aménagement du lieu de centralité

Orientations et objectifs poursuivis

C.10 Améliorer le réseau d'éclairage public

C.10.1 Uniformiser le réseau d'éclairage public et l'adapter à l'échelle piétonne sur certains types de voies

C.13 Créer un lieu de centralité animé

C.13.1 Créer des lieux de rencontre

C.13.2 Créer de la vitalité urbaine

C.13.3 Dynamiser le quartier

M.8 S'assurer que le quartier soit bien desservi par les commerces de proximité

M.8.1 Diversifier l'offre de commerces de proximité

Détail de l'action proposée

Élaborer une proposition d'aménagement du lieu de centralité

Les rues Beaucage et Chabot relient la zone commerciale de Soumande à la zone institutionnelle du bureau d'arrondissement. Plusieurs commerces de proximité sont implantés sur ces rues. Nous retrouvons sur la rue Beaucage une église et une école qui servent de point de repère dans le quartier. À l'extrémité ouest de la rue Beaucage, une passerelle est construite sur la rivière et relie le quartier aux sentiers piétonniers situés sur la rive opposée. Compte tenu que ce secteur constitue le noyau central du quartier, nous proposons que le quadrilatère formé par les rues Soumande, Chabot, Beaucage et Pierre-Bertrand soit considéré comme une zone de centralité.

Une proposition d'aménagement sera réalisée en tenant compte des spécifications suivantes :

- Prévoir des aménagements aux carrefours des rues pour sécuriser la circulation et pour signifier la présence des commerces de proximité;
- Souligner la présence des places publiques existantes et en créer d'autres s'il y a lieu;

- Prévoir des plantations en ligne et du mobilier urbain;
- Prévoir un éclairage à la dimension humaine;
- Prévoir une bande cyclable sur la rue Beaucage.

Plan de quartier de Vanier : Aménager les espaces verts et places publiques

Fiche « Action 12 » : Plan d'aménagement du lieu de centralité

Acquisition et mise en valeur du secteur riverain sur le site de Jésus-Ouvrier

Orientations et objectifs poursuivis

C.1 Assurer la protection des aires naturelles encore disponibles dans le quartier

C.1.1 Préserver certaines portions du site Maison Jésus-Ouvrier des Pères Oblats de Marie-Immaculée, encadrer son éventuel lotissement et le mettre en valeur

C.1.2 Favoriser l'accès sécuritaire au secteur de la rivière Saint-Charles par des aménagements appropriés

C.8 Adapter l'offre en logements aux besoins des citoyens du quartier

C.8.1 Favoriser le développement de logements subventionnés dans le quartier

C.8.2 Diversifier l'offre en logements

C.8.3 Donner accès à un logement abordable

Détail de l'action proposée

Acquisition et mise en valeur du secteur riverain sur le site de Jésus-Ouvrier

Des projets résidentiels sont présentement à l'étude à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement des Rivières. Nous recommandons que tout projet qui requiert une opération cadastrale et qui aura à défrayer un contribution au fonds de parcs et d'espaces verts prévus à la loi, que soit réservée la bande riveraine à la rivière à des fins récréatives. Dans un premier temps, la Ville fera l'acquisition de la zone riveraine et par la suite, un plan d'aménagement et de mise en valeur de la bande riveraine devra être produit .

Plan de quartier de Vanier : Aménager les espaces verts et places publiques

Fiche « Actions 14A et 14B » Poursuivre l'aménagement de l'emprise du corridor hydro-électrique;
Recommandation à Hydro-Québec visant à embellir leur espace situé derrière le site de La Chapelle.

Poursuivre l'aménagement de l'emprise du corridor hydroélectrique

Orientations et objectifs poursuivis

C.1 Assurer la protection des aires naturelles encore disponibles dans le quartier

C.1.3 Utiliser l'emprise du corridor hydro-électrique et celle de l'aqueduc municipale comme espaces verts

C.11 Participer à la résolution du problème de congestion du boul. Félix-Leclerc à la hauteur du boul. Pierre-Bertrand

C.11.1 Minimiser les impacts sur le milieu de vie existant

C.11.2 Préserver l'emprise du corridor hydroélectrique en espace vert

Détail de l'action proposée

Poursuivre l'aménagement de l'emprise du corridor hydroélectrique

En 2003, une entente est intervenue entre la Ville de Québec et Hydro-Québec pour paysager l'emprise des lignes hydroélectriques. Nous proposons que l'aménagement se poursuive de manière à améliorer l'aspect visuel de cette emprise pour les zones résidentielles adjacentes situées du côté est du boulevard Pierre-Bertrand. Nous proposons que cette entente puisse être modifiée pour y prévoir l'aménagement d'un sentier piétonnier et cyclable reliant le boulevard Pierre-Bertrand et la rue Soumande en passant derrière le site de La Chapelle.

Il serait difficile de proposer un semblable aménagement de l'emprise du côté du Parc industriel Cardinal puisque plusieurs industriels louent des espaces à Hydro-Québec pour de l'entreposage ou pour aménager des stationnements.

Nous proposons qu'une nouvelle entente soit prise entre la Ville et Hydro-Québec concernant l'emprise hydroélectrique située derrière le site de La Chapelle. Des aménagements paysagers pourraient y être prévus ce qui améliorerait significativement l'aspect visuel de ces grands espaces.

Nous proposons également qu'une recommandation soit transmise à Hydro-Québec pour qu'un effort soit fait pour améliorer les aménagements paysagers en bordure de l'emprise du corridor. Nous proposons qu'aux endroits jugés disponibles pour la plantation d'arbres ou d'arbustes, qu'Hydro-Québec aménage ces espaces.

Programme de plantation dans le parc industriel Cardinal (rue Godin)

Orientations et objectifs poursuivis

Afin d'améliorer l'aspect visuel du parc industriel Cardinal, nous proposons qu'un programme de plantation soit mis sur pied par le Service de l'environnement municipal et qu'une allée d'arbres soit plantée en bordure de la rue Godin.

Favoriser la diversification de l'offre en logement pour le bénéfice des citoyens

Orientations et objectifs poursuivis

C.8 Adapter l'offre en logements aux besoins des citoyens du quartier

C.8.1 Favoriser le développement de logements subventionnés dans le quartier

C.8.2 Diversifier l'offre en logements

C.8.3 Donner accès à un logement abordable

Détail des actions proposées

- L'Arrondissement des Rivières favorisera l'usage résidentiel sur les quelques terrains vacants encore disponibles dans le quartier. À titre d'exemple, le site de Jésus-Ouvrier offre un potentiel récréatif et résidentiel important. Également, le terrain vacant situé en arrière du CLSC (Christ-Roi) pourrait recevoir un projet résidentiel offrant des logements à des clientèles diversifiées.
- Nous proposons de favoriser l'usage résidentiel dans les cas d'expropriation et de reconversion de bâtiments commercial ou industriel lorsqu'ils sont situés dans des zones résidentielles. Le règlement de zonage devra être ajusté en conséquence.
- Nous proposons qu'une collaboration soit maintenue entre l'Arrondissement et un groupe de ressources techniques (GRT) tel qu'Action-Habitation afin de favoriser l'implantation de coopératives d'habitation. Cette collaboration est d'ordre technique et met à profit le potentiel des deux organismes pour la recherche d'entente et la réalisation des projets. Par la suite, le GRT poursuit son travail de démarrage de projets pour constituer un groupe de personnes qui réalisera le projet de coopérative d'habitation.
- Nous proposons qu'une collaboration soit maintenue entre l'Arrondissement et l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) pour développer des projets résidentiels répondant aux besoins des résidents du quartier.

Plan de quartier de Vanier : Offrir de l'habitation de qualité à prix abordable

Fiche «action 17» : Informer la population sur les subventions disponibles pour la rénovation résidentielle

Informers la population sur les subventions disponibles pour la rénovation résidentielle

Orientations et objectifs poursuivis

Cette demande provient du public lors des séances de consultation publique tenues dans le cadre de l'élaboration du plan de quartier de Vanier.

Détail des actions proposées

Le Service du développement économique en collaboration avec les Services de soutien administratif et des communications rassemblent l'information pertinente et la diffusent auprès de la population.

Plan de quartier de Vanier : Offrir de l'habitation de qualité à prix abordable

Fiche « Action 18 » : Préparer un guide pour rénover en protégeant les caractéristiques architecturales des bâtiments

Préparer un guide pour rénover en protégeant les caractéristiques architecturales des bâtiments

Orientations et objectifs poursuivis

C.9 Assurer l'homogénéité des secteurs quant au gabarit et à l'architecture des bâtiments

C.9.1 Favoriser une gradation dans le gabarit des bâtiments et une insertion plus harmonieuse des nouvelles constructions

C.9.2 Soutenir la réalisation d'une architecture de qualité tant dans le cadre de projets de construction que de rénovation

Détail de l'action proposée

Préparer un guide pour rénover tout en protégeant les caractéristiques architecturales des bâtiments

Le Service de l'aménagement du territoire répertorie les particularités architecturales qui caractérisent les bâtiments résidentiels dans le quartier de Vanier et les présentent dans un guide. Ce dernier conseille les propriétaires en matière de rénovation : sur les ouvertures, les formes de toit, le choix du revêtement extérieur, de façon à mettre en valeur le bâtiment et son cadre bâti.

Plan de quartier de Vanier : Définir la vocation des zones commerciales

Fiche « Action 19 » : Définir la vocation des zones commerciales

Réaliser une étude définissant la vocation des zones commerciales

Orientations et objectifs poursuivis

N.1 Déterminer des interventions en fonction des caractéristiques et des vocations des différentes artères

N.1.1 Déterminer la vocation des diverses artères

N.1.2 Déterminer les interventions en fonction des 4 thèmes suivants : aménagement, animation, cadre bâti et mixité commerciale

Détail de l'action proposée

Réaliser une étude définissant la vocation des zones commerciales

Le Service du développement économique en partenariat avec les commerçants des zones commerciales et avec le CLD réalisent une étude définissant la vocation des différentes zones commerciales du quartier de Vanier. Ces zones commerciales sont situées en bordure de la rue Soumande et le long des boulevards Wilfrid-Hamel, Pierre-Bertrand et Père-Lelièvre. Après avoir déterminé la vocation des zones commerciales, on détermine des interventions portant sur des aménagements dans le secteur à l'étude, sur de l'animation ou sur une possible modification au règlement de zonage visant la requalification de la zone.

Élaborer une proposition d'aménagement de la zone de « La Chapelle »

Orientations et objectifs poursuivis

M.9 Favoriser l'accès aux activités culturelles dans le quartier

M.9.1 Rendre les activités culturelles accessibles à tous.

M.9.2 Encourager la création et l'innovation dans la population.

Détail de l'action proposée

Élaborer une proposition d'aménagement de la zone de « La Chapelle »

Prendre en considération les critères suivants dans la réalisation du plan d'aménagement :

- Prévoir des aménagements paysagers de qualité;
- Circonscrire les activités récréatives en un seul lieu;
- Inclure, dans la proposition, l'emprise du corridor hydroélectrique;
- Enfouir les fils électriques en façade du bâtiment principal;
- Prévoir l'aménagement d'une place publique pour la tenue de spectacles extérieurs.

Le développement du marché de l'emploi

Orientations et objectifs poursuivis

Développer l'entrepreneursip

N.3 Stimuler l'entreprenariat chez la population

N.3.1 Susciter l'intérêt chez la population pour l'entreprenariat

N.3.2 Créer de l'emploi

Favoriser l'embauche et la création d'emploi pour les résidants du quartier

N.4 Favoriser l'intégration et la formation des résidants pour combler les postes disponibles localement et stimuler la création de projet structurant pour le milieu

N.4.1 Connaître l'ensemble des besoins en matière d'emploi disponible

N.4.2 Connaître le potentiel des personnes sans emploi

N.4.3 Favoriser le maillage entre les besoins et les potentiels identifiés

N.4.4 Favoriser la création de projet créateur d'emploi pour les résidants

Détail des actions proposées

Le CLD (Centre local de développement) s'approprié et met en oeuvre les priorités du plan de quartier dans le PLASA (Plan local d'action spécifique à l'arrondissement) prévu pour le quartier de Vanier. Les priorités du plan de quartier sont :

- 1- Informer la population sur les programmes d'aide financière et sur les ressources disponibles pour partir en affaires;
- 2- Favoriser l'implantation de programmes Jeunes Entreprises dans les écoles secondaires
- 3- Favoriser le développement de projets-jeunesse de nature entrepreneuriale.
- 4- Inventorier les emplois disponibles dans le quartier

Plan de quartier de Vanier

Fiche « Action 22 » mise en oeuvre

Diffuser le plan d'arrondissement en matière de sécurité civile

Orientations et objectifs poursuivis

C.5 Assurer la sécurité publique par la mise en place d'un plan de mesure d'urgence

C.5.1 Prévoir des mesures d'urgence en cas de catastrophe naturelle ou en cas d'accident comme un déraillement de train

Détail des actions proposées

Le plan d'arrondissement en matière de sécurité civile sera adopté au cours de l'année 2007. Simultanément, la Ville prépare un plan de communication qui sera effectif dès l'adoption du plan de sécurité civile. La population sera informée des dispositions générales et particulières qui s'appliqueront dans leur quartier en cas de situation de crise.

Révision du règlement de zonage

Détail des actions proposées

Plusieurs actions proposées dans le plan de quartier de Vanier nécessiteront une révision des normes prévues au règlement de zonage. Citons les principales idées directrices qui devront guider cette réflexion :

- Favoriser l'usage résidentiel sur les terrains vacants disponibles;
- Favoriser l'usage résidentiel dans les cas de reconversion de commerces ou d'industries situées dans des zones résidentielles;
- Ajuster le zonage aux nouvelles orientations d'aménagement applicables en bordure des boulevards Wilfrid-Hamel et Pierre-Bertrand ainsi qu'en bordure de la rue Soumande;
- Adopter des mesures de mitigation afin d'atténuer l'aspect visuel des aires de stationnement situées en front de rue;
- Ajuster le zonage aux nouvelles orientations d'aménagement du lieu de centralité.
- Contrôler la hauteur des bâtiments dans les zones commerciales.